

## 1. AVANT-PROPOS

Les présentes conditions d'utilisation constituent une entente légale entre Vous (défini ci-dessous) et la **Banque Laurentienne du Canada** (la « **Banque** », définie ci-dessous) qui régit Votre accès à une carte Visa Banque Laurentienne admissible (la « **Carte** », définie ci-dessous), et son utilisation, lorsque Vous ajoutez, utilisez ou annulez une Carte dans le Service de portefeuille numérique accessible au moyen d'un Appareil (défini ci-dessous).

Il est important que Vous lisiez et compreniez la présente Entente (définie ci-dessous) parce que Vous l'accepterez lors de Votre inscription à un Service de portefeuille numérique ou au provisionnement d'une ou plusieurs Cartes à utiliser à l'aide de tout service inclus dans les Services de portefeuille numérique offerts.

## 2. DÉFINITIONS

Dans la présente Entente, les termes ci-après sont définis comme suit :

« **Achat** » désigne tout bien ou service payé au moyen de Votre Carte, dont le montant est imputé à Votre Compte.

« **Appareil** » désigne tout appareil électronique admissible capable de se connecter à Internet, qui prend en charge un Service de portefeuille numérique, tels qu'un ordinateur, un appareil portatif de poche ou un téléphone, y compris toute forme de téléphone mobile, d'appareil mobile, d'appareil sans fil ou tout autre appareil électronique.

« **Banque** » désigne la Banque Laurentienne du Canada.

« **Carte** » désigne toute carte de crédit Visa Banque Laurentienne émise au nom du Titulaire de carte principal ou d'un Coemprunteur, le cas échéant, toute carte supplémentaire émise à leur demande au nom d'un Utilisateur autorisé, ainsi que toute carte de renouvellement ou de remplacement liée au Compte, y compris la version numérique de cette carte fournie par la Banque ou utilisée par l'entremise des Services de portefeuille numérique.

« **Coemprunteur** » désigne la personne qui a signé la demande de carte de crédit Visa Banque Laurentienne en tant que codemandeur ou coemprunteur.

« **Compte** » désigne le compte de carte de crédit Visa Banque Laurentienne ouvert au nom du Titulaire de carte principal et à celui d'un Coemprunteur, le cas échéant.

« **Convention du titulaire de carte** » désigne l'Entente régissant l'utilisation de la carte Visa\* Banque Laurentienne, qui peut être mise à jour, modifiée, améliorée ou remplacée de temps à autre.

« **Entente** » désigne les conditions d'utilisation décrites dans le présent document, qui peuvent être mises à jour, modifiées, améliorées ou remplacées de temps à autre.

« **Renseignements biométriques** » désigne Vos propres informations d'identification, Vos empreintes digitales, Vos traits faciaux et autres informations d'authentification biométriques.

« **Renseignements personnels** » désigne tout renseignement personnel à Votre sujet ou pouvant être utilisé pour Vous identifier. Les renseignements personnels recueillis par la Banque varient selon le type de Produits ou de Services que Vous détenez et Votre situation particulière et peuvent comprendre, selon le cas :

- des renseignements d'identification et de contact, comme Votre nom, Vos numéros d'identification personnels, Vos adresses, Vos adresses électroniques, os numéros de téléphone (y incluant votre numéro de téléphone mobile) et Votre signature, numéro de Votre Carte, date d'expiration et CVV de Votre Carte;
- des renseignements de profil, comme Votre identifiant, Vos Mots de passe et Vos préférences en matière de service;
- des Renseignements biométriques. Pour des fins de clarté, un consentement distinct de la présente Entente sera obtenu de Votre part au moment de la collecte, l'utilisation et la divulgation de Vos Renseignements biométriques par la Banque;
- des renseignements sur Votre navigateur Web, comme le type de navigateur ou l'adresse du site d'où Vous venez;
- des renseignements sur Votre appareil, comme le numéro d'identification, le modèle, le système d'exploitation, le statut des avis, les paramètres de confidentialité et l'adresse IP; et
- des renseignements sur Votre emplacement et des renseignements découlant de Vos activités dans les Service de portefeuille numérique, comme le modèle de l'appareil, le type de navigateur et l'adresse IP.

« **Produit** », « **Service** » désignent tout produit ou service (incluant le Service de portefeuille numérique) offert par la Banque pour lequel Vous avez soumis une demande ou que Vous pouvez détenir seul ou avec d'autres personnes actuellement ou à l'avenir, ou pour lequel Vous agissez à titre de mandataire, tuteur, curateur, conseiller, liquidateur, fiduciaire ou tout autre titre Vous donnant des pouvoirs d'administration du bien d'autrui à l'égard d'un tel Produit, incluant sans limitation tout compte de dépôt (enregistré ou non), dépôt à terme, prêt, marge de crédit, marge de crédit hypothécaire, carte de crédit, prêt personnel ou prêt hypothécaire.

« **Service de portefeuille numérique** » désigne tout produit ou service de paiement numérique détenu ou exploité par un tiers, qui permet la liaison et l'utilisation de Votre Carte pour traiter et effectuer avec succès des paiements et des virements au moyen d'un Appareil.

« **Société affiliée** » désigne toute entité qui, directement ou indirectement, contrôle une autre entité, est contrôlée par une autre entité ou est placée sous le contrôle de la même entité qu'une autre entité de la Banque Laurentienne (y compris B2B Banque, BLC Services financiers inc., LBC Capital inc., Trust La Laurentienne du Canada inc., BLC Trust, Valeurs mobilières Banque Laurentienne inc. et Assurance Banque Laurentienne inc.).

« **Titulaire de carte** » ou « **Vous** » ou « **Votre** » désigne le Titulaire de carte principal et désigne également le Coemprunteur et l'Utilisateur autorisé, selon le cas.

« **Titulaire de carte principal** » désigne la personne qui demande à ouvrir un Compte et à recevoir une Carte.

« **Utilisateur autorisé** » désigne une personne, âgée de 13 ans ou plus, à qui la Banque a émis une Carte liée au Compte, avec l'autorisation et à la demande du Titulaire de carte principal ou à la demande du Coemprunteur (le cas échéant).

### 3. AUTRES DOCUMENTS ET ENTENTES

En plus de toutes les autres modalités prévues dans la présente Entente, l'accès à Votre Carte et son utilisation sont également régis par la Convention du titulaire de carte. Vous comprenez et acceptez que toutes les conditions de Votre Convention du titulaire de carte, lorsqu'applicable, font partie intégrante de la présente Entente. En cas de conflit entre la présente Entente et la Convention du titulaire de carte en vigueur, la présente Entente aura préséance dans la mesure nécessaire pour résoudre tel conflit.

L'utilisation que Vous faites des Services de portefeuille numérique et des services qui l'accompagnent est également régie par, et assujettie à, des ententes, des conditions d'utilisation et des politiques de confidentialité, conclues avec le tiers fournisseur des Services de portefeuille numérique, de même qu'avec d'autres tierces parties (tels que Votre opérateur de réseau mobile et d'autres commerçants) (« **Autres Modalités** »).

### 4. ACCEPTATION DES CONDITIONS DES SERVICES DE PORTEFEUILLE NUMÉRIQUE ET DES AUTRES CONDITIONS

Si Vous inscrivez, ajoutez, activez ou utilisez Votre carte dans un Service de portefeuille numérique, cela signifie que Vous acceptez de Vous conformer à la présente Entente et aux Autres Modalités et d'être lié par celles-ci.

### 5. FRAIS APPLICABLES

La Banque n'impose actuellement aucuns frais particuliers ou supplémentaires pour l'ajout d'une Carte à un Service de portefeuille numérique et pour son utilisation. Cependant, tous les frais, intérêts ou autres charges applicables associés à la Carte continuent de s'appliquer à toutes les transactions effectuées au moyen du Service de portefeuille numérique.

Vous êtes responsable d'acquitter tous les frais qui sont imposés par une partie autre que la Banque. Par exemple, Votre opérateur ou fournisseur de réseau mobile, Votre fournisseur du Service de portefeuille numérique ou d'autres tiers peuvent Vous imputer des frais de service liés à l'utilisation de Votre Appareil ou du mode de paiement applicable.

### 6. UTILISATION D'UNE CARTE AU MOYEN DES SERVICES DE PORTEFEUILLE NUMÉRIQUE

Si Vous souhaitez ajouter une Carte à un Service de portefeuille numérique, Vous devez disposer d'un Appareil et suivre les procédures adoptées par le fournisseur du Service de portefeuille numérique applicable et les instructions fournies par la Banque, ainsi que toute autre procédure adoptée par ce même fournisseur ou la Banque. Il se peut que le Service de portefeuille numérique ne soit pas disponible si le système d'exploitation, les applications ou le logiciel de Votre Appareil ont été modifiés. Les fournisseurs de Services de portefeuille numérique peuvent Vous permettre d'effectuer des Achats en utilisant une Carte ajoutée, partout où le Service de portefeuille numérique est accepté. Il se peut qu'un Service de portefeuille numérique ne soit pas accepté partout où Votre carte est acceptée. Vous assumez l'entière responsabilité des transactions et des Achats traités dans Votre Compte par l'entremise d'un Service de portefeuille numérique. Vous êtes responsable de l'exhaustivité et de l'exactitude des renseignements relatifs au Compte que Vous entrez dans un Service de portefeuille numérique. Seul le Titulaire de carte dont le nom est inscrit en relief sur la Carte doit saisir les renseignements relatifs au Compte.

### 7. RETRAIT DE VOTRE CARTE

En tout temps, la Banque peut changer le type de cartes qui sont admissibles à un Service de portefeuille numérique ou cesser de participer aux Services de portefeuille numérique. La Banque peut ne pas autoriser l'ajout d'une Carte à un Service de portefeuille numérique, et peut modifier, supprimer, suspendre ou annuler Votre accès à un Service de portefeuille numérique ou Votre capacité à l'utiliser, et ce, en tout temps et sans préavis. La Banque peut prendre ces mesures si elle n'est pas en mesure de vérifier ou authentifier la Carte, si elle soupçonne l'existence de fraude associée avec la Carte, si Vous ne Vous conformez pas à la présente Entente ou si Votre Compte n'est pas en règle, si les lois applicables changent, ou pour toute autre raison déterminée par la Banque à sa seule discrétion. Vous pouvez suspendre, annuler ou réactiver une Carte d'un Service de portefeuille numérique en suivant les procédures de suspension, d'annulation ou de réactivation du fournisseur du Service de portefeuille numérique. Dans certaines circonstances, Votre Carte peut être suspendue ou annulée d'un Service de portefeuille numérique par le fournisseur du Service de portefeuille numérique.

### 8. MONTANT MAXIMAL EN DOLLARS PAR TRANSACTION

Visa, Interac ou d'autres réseaux de paiement, la Banque ou les commerçants qui permettent aux clients d'effectuer des transactions et des Achats au moyen d'un Service de portefeuille numérique peuvent, à leur discrétion, établir de temps à autre un montant maximal en dollars pour une seule transaction par carte de crédit effectuée au moyen d'un Service de portefeuille numérique (la « **Transaction** »), y compris toute transaction effectuée par des Utilisateurs autorisés. Différents montants en dollars peuvent être établis selon les divers Services de portefeuille numérique offerts. Par conséquent, il se peut que Vous ne soyez pas en mesure d'utiliser un Service de portefeuille numérique pour effectuer une Transaction, même si Vous avez répondu aux critères d'admissibilité pour ce Service de portefeuille numérique en particulier. Si une Transaction est refusée parce qu'elle dépasse un montant maximal en dollars, nous Vous encourageons à utiliser Votre Carte physique plutôt que Votre Service de portefeuille numérique pour effectuer cette Transaction.

## 9. PROTECTION DE VOTRE CARTE

Après Votre inscription à un Service de portefeuille numérique, Vous devez protéger Votre Appareil de la même façon que Vous le feriez pour vos Cartes afin d'éviter toute utilisation non autorisée de vos Comptes. Vous comprenez qu'en autorisant à un Service de portefeuille numérique d'utiliser Votre Appareil pour effectuer des Achats et d'autres transactions à partir de Vos Comptes, Votre Appareil émule vos Cartes.

Vous êtes responsable de protéger la confidentialité de Votre nom d'utilisateur, de vos mots de passe, des mots de passe de Votre Appareil, de Votre NIP et de tous autres identifiants d'ouverture de session du Service de portefeuille numérique. Si Vous communiquez ces renseignements à d'autres personnes, celles-ci peuvent être en mesure d'accéder au Service de portefeuille numérique et d'effectuer des transactions avec Votre Carte ou d'obtenir Vos Renseignements personnels. Vous devez uniquement enregistrer Vos Renseignements biométriques sur Votre Appareil afin d'empêcher d'autres personnes d'accéder à Votre Appareil et au Service de portefeuille numérique. Si les identifiants ou les renseignements biométriques d'une autre personne sont utilisés pour déverrouiller Votre Appareil ou effectuer des transactions, cette utilisation sera présumée avoir été autorisée par Vous et Vous serez responsable de ces transactions.

Il Vous est interdit d'utiliser tout Service de portefeuille numérique sur un Appareil dont Vous savez ou avez des raisons de croire que la sécurité ou l'intégrité a été compromise. Si Votre Appareil est perdu ou volé, ou si vos identifiants d'ouverture de session ou la sécurité ou l'intégrité de Votre Carte ou de Votre Appareil sont compromis, Vous Vous engagez à aviser sans délai les fournisseurs du Service de portefeuille numérique et la Banque. Vous devez informer la Banque en communiquant avec le Centre télébancaire Banque Laurentienne au 514 252-1846 à Montréal, ou au 1 800 252-1846 ailleurs au Canada, 24 heures sur 24, sept jours sur sept.

Si Vous mettez à niveau, changez ou jetez Votre Appareil, ou si Vous le transmettez temporairement à un tiers, il Vous incombe d'annuler Votre carte dans cet Appareil.

## 10. SÉCURITÉ DES SERVICES DE PORTEFEUILLE NUMÉRIQUE

La Banque ne recueille pas, n'utilise pas, n'a aucun contrôle ni aucun accès sur Vos Renseignements biométriques que Vous pourriez donner aux fournisseurs d'un Service de portefeuille numérique, à des tiers soutenant tel Service de portefeuille numérique ou à d'autres parties. En plus de Vos efforts visant à protéger la sécurité de Vos identifiants, la Banque prend des mesures raisonnables pour s'assurer que l'envoi de renseignements à des tiers relativement à l'utilisation de Votre Carte dans un Service de portefeuille numérique se fait de façon sécuritaire. Cependant, les fournisseurs d'un Service de portefeuille numérique sont responsables de la sécurité des renseignements fournis au fabricant d'un Appareil ou stockés dans le Service de portefeuille numérique. La Banque n'est pas responsable de toute brèche de sécurité qui touche tout renseignement recueilli, stocké dans, ou envoyé par un Service de portefeuille numérique.

## 11. CONFIDENTIALITÉ

La collecte, l'utilisation et la divulgation de Vos Renseignements personnels sont assujetties à cette clause, ainsi qu'à l'Entente de confidentialité de la Banque Laurentienne du Canada, et/ou la Clause concernant le Consentement à la collecte, l'utilisation et la divulgation de renseignements personnels (le cas échéant), le tout telle que modifiée ou remplacée de temps à autre. Veuillez lire cette clause attentivement et consulter l'Entente de confidentialité et les pratiques en matière de vie privée de la Banque Laurentienne du Canada et/ou Votre Convention du titulaire de carte (le cas échéant) pour obtenir de plus amples renseignements sur la collecte, l'utilisation et la divulgation de Vos renseignements personnels. Ces pratiques sont présentées plus en détail dans la Déclaration de confidentialité de la Banque et dans le dépliant « Questions de discrétion ». L'Entente de confidentialité, la Déclaration de confidentialité et le dépliant sont offerts en ligne à l'adresse [www.banquelaurentienne.ca/fr/securite.html](http://www.banquelaurentienne.ca/fr/securite.html).

**Collecte, utilisation et divulgation de Vos Renseignements personnels :** En Vous inscrivant à un Service de portefeuille numérique ou en provisionnant une ou plusieurs cartes à utiliser à l'aide de tout service inclus dans les Services de portefeuille numérique, Vous acceptez également que la Banque puisse recueillir, utiliser et divulguer Vos Renseignements personnels, ainsi que les renseignements relatifs à Votre Carte, à Votre utilisation du Service de portefeuille numérique, et puisse les communiquer, si nécessaire, aux fournisseurs de Service de portefeuille numérique (et aux tiers qui les soutiennent) et aux réseaux de paiement, pour les fins suivantes :

- déterminer Votre admissibilité au Service de portefeuille numérique, de même qu'aux fins d'inscription, d'utilisation et d'accès au Service de portefeuille numérique, ainsi que toutes les caractéristiques que Vous pouvez choisir (par exemple, Votre nom et les renseignements sur la Carte, comme le numéro de la carte et la date d'expiration);
- vérifier Votre identité;
- faciliter les Achats et les transactions;
- enregistrer les données de géolocalisation de l'adresse IP pour bloquer l'accès des utilisateurs qui se trouvent à l'extérieur du Canada;
- surveiller ou enregistrer vos interactions avec la Banque lors de l'utilisation de Services de portefeuille numérique;
- se conformer à une citation à comparaître, à un mandat ou à toute autre ordonnance d'un tribunal, ou à ce qui peut être autrement requis ou autorisé par la loi ou par tout organisme de réglementation compétent;
- détecter et prévenir les fraudes et assurer la sécurité de Votre carte (par exemple, en informant les fournisseurs d'un Service de portefeuille numérique que Vous avez avisé la Banque d'un Appareil perdu ou volé ou d'identifiants compromis);
- mettre à Votre disposition l'information relative à l'historique de Vos Achats et de Vos transactions;
- livrer, administrer et améliorer Votre expérience avec le Service de portefeuille numérique.

**Tiers :** Aux soit aux fins énoncées ci-dessus, Vous autorisez également la Banque à recueillir Vos Renseignements personnels auprès de tiers ou à divulguer Vos Renseignements personnels à des tiers dans les cas suivants :

- pour transmettre Vos Renseignements personnels à ses employés, Sociétés affiliées, agents, mandataires et fournisseurs de services agissant en son nom qui doivent y avoir accès pour des raisons professionnelles ou dans le cadre de l'exercice raisonnable de leurs fonctions, lesquels sont tenus de préserver la confidentialité de ces renseignements.
- pour recueillir ou divulguer Vos Renseignements personnels à des fournisseurs de services qui sont tenus de maintenir la confidentialité de ces renseignements. Les fournisseurs de services de la Banque offrent des services tels que des services transactionnels, d'assurance (et de réassurance), de technologie, de préparation de documents et de matériel, d'envoi postal/électronique, de messagerie, de gestion de trésorerie, de gestion de client et de service, de stockage de documents, de tenue de dossiers et de transport de valeurs; ces fournisseurs de services peuvent être situés à l'extérieur du Québec (y compris aux États-Unis);
- Vous autorisez la Banque à divulguer Vos Renseignements personnels :
  - i. aux autorités compétentes en vue de se conformer à une citation à comparaître, à un mandat ou à toute autre ordonnance d'un tribunal, ou à ce qui peut être autrement requis ou autorisé par la loi ou par tout organisme de réglementation ayant compétence à l'égard de la Banque, d'une de ses Sociétés affiliées ou d'un de ses fournisseurs de services;
  - ii. en cas de fraude, d'enquête, de violation d'une entente ou de violation de la loi et dans tout autre cas autrement autorisé ou requis par la loi applicable;
  - iii. à d'autres institutions financières lorsque la communication interbancaire est requise pour détecter, réprimer, prévenir ou contenir la fraude, pendant des enquêtes relatives à la violation d'une entente ou dans le cas d'une infraction à la loi;
  - iv. à un tiers avec lequel nous envisageons ou concluons une transaction commerciale impliquant des Renseignements personnels, comme la vente ou la titrisation d'actifs, nous pouvons partager les informations avec les autres parties à la transaction;
  - v. aux exploitants de réseaux de cartes de paiement, afin d'exploiter ou d'administrer le système de cartes de paiement qui accompagne les Services de portefeuille numérique;
  - vi. aux marchands aux fins de protection contre la fraude ou dans le cadre du service de mise à jour de compte Visa; et
  - vii. à des partenaires de marketing et à des fournisseurs de services à des fins de recherche ou de statistiques telles que, par exemple, le nombre de nos clients habitant dans un secteur ou un code postal en particulier qui détiennent un Produit ou un Service en particulier.

Les fournisseurs d'un Service de portefeuille numérique, ou les autres tiers qui les soutiennent, peuvent également recueillir, utiliser, divulguer, communiquer et conserver Vos renseignements personnels, tels que l'identifiant de l'utilisateur, les mots de passe, les mots de passe de l'Appareil, le NIP, tous les autres identifiants de connexion aux Services de portefeuille numérique et les Renseignements biométriques, dans le cadre du Service de portefeuille numérique et aux fins indiquées ci-dessus. Pour des fins de clarté, les fournisseurs d'un Service de portefeuille numérique et les autres tiers qui les soutiennent sont responsable d'obtenir de Votre part un consentement distinct de la présente Entente au moment de la collecte, l'utilisation et la divulgation de Vos Renseignements biométriques. Votre utilisation des Services de portefeuille numérique et des services qui l'accompagnent est également régie par, et soumise aux, Autres Modalités, qui comprennent les politiques de confidentialité conclues avec les fournisseurs tiers respectifs des Services de portefeuille numérique. Ils peuvent regrouper Vos Renseignements personnels avec d'autres renseignements ou assurer leur anonymat, et utiliser ces renseignements regroupés et anonymes aux fins décrites dans la politique de confidentialité du fournisseur de ce Service de portefeuille numérique ou dans les Autres Conditions, par exemple pour comprendre le rendement et améliorer le Service de portefeuille numérique, ou aider Votre fournisseur tiers à remplir ses obligations et à exercer ses droits en vertu des ententes qu'il a conclues avec Vous.

**Renseignements personnels à l'extérieur du Canada :** Si les services sont fournis par la Banque ou ses fournisseurs de services à partir d'un pays autre que le Canada (y compris les États-Unis), ou si des données contenant Vos Renseignements personnels sont déplacées et se trouvent dans un autre pays que le Canada, Vous comprenez que la Banque ou ses fournisseurs de services peuvent être tenus de divulguer Vos Renseignements personnels aux autorités de cette juridiction étrangère en vertu des lois applicables à cette juridiction.

**Liens et sites externes :** Les Services de portefeuille numérique et les services en ligne peuvent contenir des liens vers des sites autres que ceux de la Banque. La Banque n'est pas responsable des pratiques de confidentialité utilisées dans ces sites externes. Nous Vous recommandons de lire la politique de confidentialité des parties responsables de ces sites externes pour connaître leurs pratiques à ce sujet avant de fournir des Renseignements personnels.

## 12. RESPONSABILITÉ

Vous serez le seul responsable des pertes, dommages et dépenses subis en raison de l'utilisation que Vous faites du Service de portefeuille numérique sur un Appareil compromis. Vous serez également responsable du plein montant des pertes si Vous avez contribué à l'utilisation non autorisée de Votre carte ou si Vous avez omis d'informer la Banque comme l'exige la présente Entente. La Banque n'est pas responsable du rendement ou de la sécurité des Services de portefeuille numérique. La Banque n'est pas responsable des pertes, blessures ou autres préjudices que Vous pourriez subir relativement à la collecte, à l'utilisation, à la divulgation, à la communication, à la rétention ou à la suppression de vos renseignements par le fournisseur du Service de portefeuille numérique ou un tiers.

## 13. ABSENCE DE GARANTIE ET EXCLUSION DE RESPONSABILITÉ

Aux fins du paragraphe ci-dessus, « la Banque » désigne la Banque et ses agents, sous-traitants, distributeurs, représentants, partenaires des réseaux et fournisseurs de services connexes, ainsi que chacune de leurs filiales. Toutes les parties énumérées dans la phrase précédente sont des tiers bénéficiaires en vertu du présent article 13. Les dispositions indiquées ci-dessus demeureront en vigueur après la résiliation de la présente Entente.

LA BANQUE N'EXPLOITE PAS DE SERVICES DE PORTEFEUILLE NUMÉRIQUE OU DE RÉSEAUX SANS FIL ET N'EXERCE AUCUN CONTRÔLE SUR LEURS OPÉRATIONS. LA BANQUE NE SERA PAS RESPONSABLE ENVERS VOUS, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, DE TOUTE CIRCONSTANCE QUI INTERROMPT, EMPÊCHE OU AUTREMENT AFFECTE LE FONCTIONNEMENT DES SERVICES DE PORTEFEUILLE NUMÉRIQUE, COMME L'INDISPONIBILITÉ DES SERVICES DE PORTEFEUILLE NUMÉRIQUE OU DE VOTRE SERVICE SANS FIL, LES COMMUNICATIONS, LES RETARDS DE RÉSEAUX, LES PANNES DE SYSTÈME OU L'INTERRUPTION D'UNE CONNEXION SANS FIL. LA BANQUE DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DES SERVICES DE PORTEFEUILLE NUMÉRIQUE OU DE TOUT SERVICE SANS FIL UTILISÉ POUR ACCÉDER, UTILISER OU ASSURER CES SERVICES. LA BANQUE NE GARANTIT PAS QUE LES SERVICES DE PORTEFEUILLE NUMÉRIQUE SERONT OFFERTS POUR EFFECTUER UNE TRANSACTION, QU'UN COMMERÇANT Y AURA ACCÈS OU QUE L'UTILISATION D'UN SERVICE DE PORTEFEUILLE NUMÉRIQUE FONCTIONNERA SANS INTERRUPTION NI ERREUR. L'UTILISATION DES SERVICES DE PORTEFEUILLE NUMÉRIQUE IMPLIQUE LA TRANSMISSION ÉLECTRONIQUE DE RENSEIGNEMENTS PERSONNELS PAR LE BIAIS DE CONNEXIONS À DES TIERS. ÉTANT DONNÉ QUE LA BANQUE N'EXPLOITE PAS OU NE CONTRÔLE PAS CES CONNEXIONS, ELLE NE PEUT PAS GARANTIR LA CONFIDENTIALITÉ OU LA SÉCURITÉ DES DONNÉES TRANSMISES. LA BANQUE N'EST PAS RESPONSABLE DE VOTRE APPAREIL, OU DU LOGICIEL OU DU MATÉRIEL QU'IL CONTIENT, ET NE FAIT AUCUNE DÉCLARATION ET NE DONNE AUCUNE GARANTIE À CET ÉGARD.

DANS LA PLEINE MESURE PERMISE PAR LA LOI, LA BANQUE N'EST PAS ET NE SERA PAS RESPONSABLE DES PERTES, DOMMAGES, RÉCLAMATIONS OU BLESSURES (Y COMPRIS LES DOMMAGES OU PERTES DIRECTS, INDIRECTS, SPÉCIAUX, COMPENSATOIRES, ACCESSOIRES, PUNITIFS, EXEMPLAIRES OU CONSÉCUTIFS, Y COMPRIS LA PERTE DE PROFITS OU DE REVENUS), DÉCOULANT DE VOTRE AJOUT D'UNE CARTE À UN SERVICE DE PORTEFEUILLE NUMÉRIQUE OU DE VOTRE ACCÈS OU UTILISATION DE CE SERVICE, OU S'Y RAPPORANT POUR QUELQUE RAISON QUE CE SOIT, INDÉPENDAMMENT DE LA THÉORIE DE LA RESPONSABILITÉ (CONTRACTUELLE, DÉLICTELLE OU AUTRE) ET MÊME SI NOUS AVONS ÉTÉ INFORMÉS DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES.

DANS LA PLEINE MESURE PERMISE PAR LA LOI, LA BANQUE DÉCLINE ET EST DÉGAGÉE DE TOUTE DÉCLARATION, GARANTIE ET CONDITION DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT (EXPRESSE, IMPLICITE, STATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES DE QUALITÉ ET D'ADAPTABILITÉ À UNE FIN PARTICULIÈRE, DE TITRE ET DE RESPECT DES DROITS DE PROPRIÉTÉ) RELATIVEMENT À TOUT SERVICE DE PORTEFEUILLE NUMÉRIQUE ET À TOUT RENSEIGNEMENT, PRODUIT ET AUTRE CONTENU COMPRIS DANS CE SERVICE OU ACCESSIBLE À PARTIR DE CELUI-CI, OU DANS LE CADRE OU PAR L'ENTREMISE DU PROCESSUS DE PROVISIONNEMENT DE LA BANQUE.

#### **14. MODIFICATIONS ET RÉSILIATION**

Sous réserve des exigences prévues par la loi et par tout règlement, la Banque peut à tout moment modifier ou résilier la présente Entente sans préavis, en publiant les modifications à l'adresse suivante : [banquelaurentienne.ca/portefeuillesmobiles](http://banquelaurentienne.ca/portefeuillesmobiles). Si Vous utilisez un Service de portefeuille numérique après la date d'entrée en vigueur de la modification, cela signifie que Vous acceptez la modification en question. Vous pouvez refuser la modification en résiliant les présentes conditions d'utilisation du Service de portefeuille numérique, et ce, sans frais, pénalité ou indemnité de résiliation en cessant Votre utilisation d'un Service de portefeuille numérique.

#### **15. COMMUNIQUER AVEC LA BANQUE RELATIVEMENT AUX SERVICES DE PORTEFEUILLE NUMÉRIQUE**

Vous pouvez communiquer avec la Banque au sujet de tout ce qui concerne les Services de portefeuille numérique ou la présente Entente en appelant le Centre télébancaire Banque Laurentienne au 514 252-1846 à Montréal, ou au 1 800 252-1846 ailleurs au Canada, de 7 h à 20 h. Si Vous souhaitez poser une question, soumettre un différend ou présenter une plainte au sujet d'un Service de portefeuille numérique, Vous devez communiquer avec le fournisseur de ce service.

\*Marque de commerce de Visa Int. utilisée sous licence